

**COMMUNE
DE
VELESMES-ECHEVANNE
70100**

Mail : commune-de-velesmes@orange.fr

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL DU
10 DECEMBRE 2020**

Membres présents : Céline BERTHIER, Stéphane GAULIARD, Jean-Paul GEOFFROY, Thierry JACQUIN, Laurent JARROT, Manon JAYET, Simon LAFFAITEUR, Frédéric MOREL, Stéphane PARIS, Philippe RACINE, Christelle ROBBE

La séance est ouverte à : 20h

Secrétaire de séance : Manon JAYET

Date de convocation : 1^{er} décembre 2020

Date d'affichage : 11 décembre 2020

Ajout de 3 points à l'ordre du jour :

- Frais du local de la Vie au Village
- Protocole d'accord transactionnel pour l'achat des masques
- Caution logement municipal

1 – Etat d'assiette 2021 et affouage 2020/2021

Conformément au programme des coupes de l'aménagement forestier, l'ONF a proposé l'état d'assiette des coupes 2021.

Suite à l'inscription des 22 affouagistes en Mairie, il est proposé de destiner le produit des coupes de la parcelle N° 28 à l'affouage. Le prix est fixé à 100€.

Le règlement précise les délais d'exploitation au 15/04/2021 et les délais d'enlèvement au 31/08/2021.

Le Maire propose d'approuver l'état d'assiettes 2021 et la campagne d'affouage 2020/2021.

Vote à l'unanimité

2 – SIED achat de lampadaires

Le Maire expose qu'il y a lieu de réaliser des travaux de renforcement de l'installation communale de l'éclairage public à Echevanne, relevant d'une compétence optionnelle du SIED auquel la commune adhère.

Il est envisagé la fourniture et la pose de 3 luminaires au hameau d'Echevanne.

Vote à l'unanimité

La proposition faite pour l'implantation d'un lampadaire Rue de la Marnière aux chiens n'est pas retenue. Elle sera intégrée dans un projet global.

3 – Dispositif Keetiz, aide aux petits commerces

La CCVG a délibéré le 12/11/2020 pour la convention d'objectifs et de moyens de l'association Val de Gray Commerces qui valide le soutien et la participation à la relance des petits commerces, artisans, et producteurs locaux du territoire.

Pour Velesmes-Echevanne sont recensés : Zen Attitude, Robin Popoff et La Vie au Village.

Le Maire propose de valider le principe afin de verser 0,30€ / hab à l'association Val de Gray Commerces.

Vote à l'unanimité

4 – Renouvellement médecine préventive

Le Maire informe que les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive.

Le Centre de Gestion de Haute-Saône a créé en mars 2009 un service de médecine préventive avec lequel il est possible de conventionner en bénéficiant d'un service de qualité à moindre coût.

Le Maire propose d'adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion de Haute-Saône et signer la convention d'adhésion.

Vote à l'unanimité

5 – Renouvellement Assistance Informatique Ingénierie 70

Le Maire rappelle que la commune de Velesmes-Echevanne est adhérente aux services départementaux d'Ingénierie 70 pour la mission d'Assistance informatique.

Le Maire propose de confier l'assistance informatique des logiciels de comptabilité, paye, élection, état civil, facturation etc... à Ingénierie 70 la convention initiale s'achevant au 31 décembre 2020.

Vote à l'unanimité

6 – Adoption du rapport sur le prix et qualité du service d'eau potable et assainissement 2019

Le Maire présente le tableau récapitulatif des indicateurs du RPQS fournit par le Syndicat des Eaux (indicateurs descriptifs des services et indicateurs de performance)

Le Maire propose d'adopter le RPQS.

Vote à l'unanimité

7 – Frais du local de la Vie au Village

Le Maire présente le montant des factures avancé par l'association la Vie au Village pour les frais de téléphonie et d'assainissement d'un montant total de 237,31 €.

Comme convenu lors du précédent mandat, le Maire propose que la Commune rembourse les frais à l'association la Vie au Village.

Vote à l'unanimité

8 - Protocole d'accord transactionnel pour l'achat des masques

Le Maire présente le protocole proposé par la CCVG afin de régler amiablement le montant versé à la CCVG pour la quantité de masques livrée à la Commune de Velesmes-Echevanne dans le cadre du groupement de commandes relatif à la fourniture de masques passé entre la région et la CCVG.

Vote à l'unanimité

9 - Caution logement municipal

Le Maire informe que les locataires du logement n°3 de la Mairie ont quitté le logement au 07/12/2020 et qu'il convient de rembourser la caution à Mr Gueguen et Mme Linotte suite à l'état des lieux réalisé.

Il convient également d'encaisser la caution des nouveaux locataires, Mr Plottey Armand et Mme Besançon Océane.

Vote à l'unanimité

Questions diverses

- Courrier du Département informant de la bonification à 100% de la subvention pour la pose de bordures de trottoir
- Suite aux échanges avec le Département pour l'installation d'une antenne relais pour la téléphonie mobile, un emplacement permettant de couvrir Velesmes et Echevanne a été trouvé, vu avec le particulier concerné
- Partenariat avec Chanelle Paris dans le cadre de son BTS avec le projet de création d'un skate park sur la commune
- Information sur les possibilités de subventions pour un éventuel projet de rénovation de la Mairie d'Echevanne

La séance est levée à 22h40

**Le Maire,
JP Geoffroy**



